Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] FRANCE 2030 Un plan d’investissement qui devra aussi développer les compétences et l’emploi

Le Président de la République a dévoilé ce jour le contenu du plan d’investissement qui doit bâtir la France de 2030.

La CFDT se félicite que l’Etat investisse dans l’avenir de notre pays. Elle l’avait revendiqué dès août 2020, lorsqu’avait été dévoilé le plan France Relance : après la crise sanitaire inédite que nous avons traversée et face à l’urgence écologique, il est indispensable d’engager dès à présent la transformation de notre économie pour
construire sa soutenabilité écologique dans une logique de justice sociale.

France 2030 prévoit 30 milliards d’euros sur 5 ans à compter de 2030 pour investir dans des filières stratégiques d’avenir afin de faire émerger les champions de demain : énergie, transports du futur, alimentation et agriculture, santé, culture, exploration spatiale et des fonds marins. La CFDT, qui a participé aux travaux du rapport Potier sur les marchés émergents à forts enjeux de compétitivité, approuve le principe de cibler des technologies de rupture et de faire émerger des filières intégrées au niveau français et européen.

Mais tracer un cap pour la France de 2030 ne peut se résumer à cibler des secteurs d’« excellence », traités en silo. Transformer nos modes de production, de vie et de consommation implique de considérer les interdépendances entre tous les secteurs. La CFDT déplore également que l’efficience énergétique, pourtant clé dans la transition écologique juste, soit la grande absente de France 2030. Ce plan doit être une opportunité pour transformer l’ensemble de notre économie et envoyer un signal fort permettant une dynamique d’engagement de l’ensemble des acteurs, y compris les financeurs privés. De ce point de vue, les montants annoncés ne sont pas à la hauteur, ni des défis qui sont les nôtres, ni des marges de manoeuvre financières actuelles pour construire la croissance durable de demain.

Enfin, un tel plan ne doit pas viser seulement les champions, mais doit prévoir l’accompagnement de toutes les entreprises et tous les travailleurs afin de ne laisser personne au bord de la France de 2030.

C’est pourquoi la CFDT revendique un investissement massif dans les compétences de demain afin que tous les travailleurs, et pas seulement les « talents », puissent s’inscrire dans cette transformation de notre économie. Si la CFDT se félicite que le Président de la République ait insisté sur la nécessaire coopération entre les acteurs, reconstruire des chaînes de valeur en France nécessite aussi davantage de régulation : il faut conditionner
le plan d’investissement à des engagements en termes d’emploi, de compétences, de partage équitable de la valeur. Enfin, ces investissements doivent être programmés et évalués au regard de leurs impacts en termes écologique et social.

De cette qualité de la dépense publique dépendra la soutenabilité notre économie.

DÉCLARATION DE **PHILIPPE PORTIER**, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

ecologie
Documents
Un plan d’investissement qui devra aussi développer les compétences et l’emploi